



# Un vent de nouveauté souffle sur Kérozer !

Le 2 novembre 2015, sur la commune de Saint-Avé (56) et à deux pas du bois de Kérozer, un nouvel établissement co-financé et construit par l'Association du Moulin Vert a ouvert ses portes. Son nom, Le Moulin Vert de Kérozer.

Un lieu atypique et innovant, à quelques kilomètres de Vannes, qui réunit pour la première fois sur une structure commune les résidents de l'IMPro (Institut Médico-Professionnel) de Suscinio et ceux du Centre de Posture de Kervillard. Deux établissements, deux équipes, deux cultures (médico-sociale et sanitaire), des résidents aux besoins et aux handicaps différents cohabitent à présent au sein d'un même établissement qui, six mois plus tard, fait déjà figure de référence.



Il est 12h30, lorsque le réfectoire du Moulin Vert de Kérozer s'emplit de rires, de conversations pleines d'entrain ou parfois timides, de bruits de couverts et d'une belle lumière de printemps. La cantine est le seul espace où les résidents des deux établissements se croisent. On se voit, on se côtoie de loin, on mange sous le regard d'une autre population les repas préparés par des jeunes de l'IMPro, qui mettent en pratique leur formation aux métiers de la bouche. " Nous avons beaucoup insisté pour qu'il existe un tel endroit, sur l'ensemble du site, où les résidents comme les équipes pourraient se voir et se croiser. Un endroit lumineux, ouvert, décloisonné, propice au vivre-ensemble ", précise Franck Billard, le directeur de l'IMPro.

## KÉROZER, UN LIEU PARTAGÉ DE RENOUVEAU ET DE FIERTÉ

Hors du réfectoire et de l'accueil, tout a été prévu pour que les résidents des deux établissements ne se rencontrent pas, une demande formulée par l'Agence Régionale de Santé. " Nous nous sommes installés sur le même site notamment par souci de rationalisation et de mutualisation. Mais l'une des conditions était que cette relocalisation commune n'ait aucune incidence ni sur nos missions et projets respectifs, ni sur les populations que nous

accueillons ", explique Franck Billard. Un vrai défi architectural, logistique et sanitaire. L'engagement a été tenu, mais, non sans difficultés au moment du déménagement. " Nous avons emménagé trois mois avant la fin des travaux et alors que la voirie n'était pas terminée. Il y avait de la boue partout. Je suis même venu travailler en bottes pendant plusieurs semaines ", plaisante le directeur de l'IMPro. " C'était un challenge très stimulant au cours duquel il a fallu accompagner une réelle perte de repères, discuter avec le personnel, sécuriser le dialogue et les prises de décisions. Au-delà de ces difficultés, inhérentes à un changement radical de ce type, tout le monde, personnels comme résidents, manifeste maintenant beaucoup de fierté et de reconnaissance à faire partie de cette nouvelle dynamique. Finalement, ce sont les résidents des deux établissements qui se sont le plus vite adaptés. C'est étonnant et très rassurant à la fois ", explique Patrick Fleury, directeur du Centre de Posture (CPC).

Les bénéfices de cette mutualisation sont nombreux : des services administratifs et informatiques communs et centralisés, des bâtiments réufs et équipés d'outils de prise en charge modernes (des ateliers d'apprentissage

plus confortables et mieux équipés, de l'outillage performant, une salle de sport couverte, des salles de thérapie plus nombreuses et mieux adaptées aux besoins des usagers), la proximité de la ville et des services hospitaliers, des facilités d'accès aux transports en commun mais aussi des partenariats proches, nouveaux et pérennes.

" Au CPC de Kervillard, comme à l'IMPro de Suscinio, nous étions dans des bâtiments anciens, vétustes et isolés. Il était grand temps de se relocaliser près d'un bassin de population plus dense, dans un endroit neuf et plus facile d'accès, où nous pouvons impulser de fortes dynamiques d'inclusion socio-professionnelles. Nous avons aussi le souhait de proposer un accueil de jour, ce qui est devenu possible avec ce nouvel établissement ", détaille Patrick Fleury.

Dans les tiroirs depuis 20 ans, le lancement en 2010 de ce projet de relocalisation commune



“ Cet endroit n'est pas une innovation, mais plutôt un renouveau. Notre relocalisation a relancé une période de créativité, que tous nous espérons longue et vertueuse, c'est ce que Freud appelle la pulsion de vie ”

Franck Billard, directeur de l'IMPro



“ L’architecture est à présent un élément central dans notre proposition, profondément valorisante pour toutes les personnes que nous accueillons. C’est un signe de respect qui leur a été envoyé et je suis certain que tous y sont sensibles ”

Patrick Fleury, directeur du CPC



est un véritable concours de circonstances dont ont profité les deux directeurs, épaulés à chaque étape par l’Association du Moulin Vert et ses équipes. “ Des nécessités se sont imposées à nous, celle du changement d’époque, de conception de la prise en charge des personnes handicapées, celle d’une adaptation vitale à des demandes et des besoins nouveaux. ” Côté internat, les occupants ont très rapidement adopté les nouvelles infrastructures. 12 internes accueillis par le CPC et 20 par l’IMPro, sont logés dans des chambres individuelles du lundi au vendredi et dans deux espaces distincts au sein du même bâtiment. Les jeunes de l’IMPro d’un côté, les adultes du CPC de l’autre, disposent également dans leurs espaces respectifs de salles de détente et de cuisines où ils préparent et partagent leurs repas.

*aidons à retrouver une certaine autonomie sociale, à mettre en pratique des projets de vie et de travail, en lien avec des partenaires extérieurs ”*, indique Patrick Fleury. Grande nouveauté pour les équipes du CPC, la création d’une unité d’évaluation du Handicap psychique d’une capacité de 13 personnes. Ouverte en janvier 2016, cette nouvelle activité de jour qui mobilise les mêmes personnels et équipements que ceux du Centre de Postcure, propose des stages de 4 mois à des personnes en situation de handicap psychique et à l’issue desquels est dressé un bilan de leurs capacités en prévision d’un projet social et/ou professionnel. Les adultes accueillis par le biais de cette nouvelle structure sont intégrés au groupe des résidents du Centre de Postcure. À travers des ateliers

de formation pré-professionnelle (jardinage, Rénov-jouet, infographie - informatique), des soins thérapeutiques (ergothérapie, musicothérapie, équithérapie, aquathérapie...) et des supports d’autonomisation sociale (cuisine thérapeutique, appartements d’initiation à l’autonomie), **Kérozer se situe à l’interface du soin et de l’inclusion sociale, voire professionnelle.** “ La nouvelle organisation et les nouveaux locaux sont mieux adaptés à nos compétences. J’ai l’impression qu’ici, les projets de chacun avancent plus vite ”, confie Julien, un usager du CPC qui a bien connu l’ancien site de Kervillard.



## DEUX ÉTABLISSEMENTS DISTINCTS ET UN OBJECTIF COMMUN : L’INCLUSION

Aujourd’hui, le Centre de Postcure accueille 17 adultes atteints de maladie mentale (dont 12 en internat) pour une durée moyenne de séjour d’un peu plus de deux ans. “ Il s’agit de personnes psychotiques, souffrant pour la plupart de troubles de la personnalité ou de schizophrénie. Nous les accompagnons dans la continuité des soins psychiatriques, après leur sortie de l’hôpital, et nous les



À l’IMPro, où la mixité est une nouveauté, 45 adolescent(e)s et jeunes adultes, dont 25 rentrent chez eux le soir, sont accueillis pour une durée moyenne de 2 ans et 4 mois. “ Ici, la majorité des jeunes souffrent de déficiences intellectuelles légères à moyennes, avec des troubles du comportement et/ou de la personnalité. Ils sont en difficulté scolaire importante, et conscients d’être placés hors du système classique d’éducation et d’apprentissage. Notre travail consiste à construire avec eux un processus d’insertion ou de ré-insertion sociale et professionnelle, à créer les conditions optimales d’un cheminement de vie adapté à leurs besoins et envies ”, explique Franck Billard.

L’inscription à l’IMPro doit être une plus-value sociale et professionnelle pour ces jeunes handicapés, une plate-forme d’ouverture sur leur environnement afin qu’ils améliorent leur participation sociale sur l’extérieur, ce que Franck Billard appelle “ l’IMPro hors-les-murs ”. Selon Marie-Thérèse Neveu, chef de service de l’IMPro depuis 2012 : “ La politique d’inclusion sociale et professionnelle, déjà pratiquée depuis longtemps à l’IMPro, est facilitée par l’outil de travail dont nous bénéficions maintenant, plus facile d’accès et proche de la ville. Nous pouvons à présent mettre l’accent sur l’inclusion scolaire : un retour sécurisé et encadré vers un milieu scolaire plus ordinaire et propice à la future insertion sociale et professionnelle des jeunes ”. Dans leurs nouveaux locaux, les jeunes peuvent apprendre les bases des métiers du bâtiment, de la menuiserie, de la métallerie, du jardinage en espaces verts, de l’entretien des locaux, mais aussi des métiers de bouche dans des cuisines pédagogiques et professionnelles rutilantes. Ils bénéficient de stages dans des Établissements et Services d’Aide par le Travail (ESAT) et des entreprises partenaires en milieu ordinaire acceptent de signer des contrats de travail adaptés à leur situation et leurs capacités. “ À Suscinio, on était à l’étroit, c’était vieux et les escaliers étaient dangereux. On a perdu la mer, mais on a la forêt à la place et on est juste à côté de Vannes ! Les ateliers sont plus grands aussi, c’est plus facile d’apprendre. Et puis il y a des filles maintenant ”, conclut en cœur Kevin, Benjamin, Louis et Antoine, élèves délégués de l’IMPro.

